



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

dépénalisation

Question écrite n° 4215

Texte de la question

M. Jacques Kossowski attire l'attention de M. le Premier ministre sur la dépénalisation et la légalisation des drogues douces. En effet, différents ministres du Gouvernement semblent avoir engagé un débat contradictoire autour de cette question. Ainsi, Mme le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement s'est-elle, dans la presse, déclarée favorable à la légalisation de la marijuana. Quant aux récents propos de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, ils semblent faire preuve d'une relative bienveillance à l'égard des consommateurs occasionnels de drogues dites douces. Parallèlement, Mme le ministre de la jeunesse et des sports a exprimé son opposition à toute idée de dépénalisation de l'usage des drogues. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui faire part de la position officielle du Gouvernement sur ce sujet.

Texte de la réponse

Le but du Gouvernement est de favoriser la prévention et les soins pour l'ensemble des drogues, notamment en direction des jeunes. Les crédits de l'Etat concernant la lutte contre les toxicomanies sont en hausse de + 3%.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Kossowski](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4215

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Premier Ministre

Ministère attributaire : Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 octobre 1997, page 3236

Réponse publiée le : 29 décembre 1997, page 4869